

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°6/2021 du 08/02/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas diminue cette semaine dans la zone mais augmente au Kenya.** Après s'être stabilisé la semaine dernière (- 0,2 %), le nombre de nouveaux cas dans la zone AEOI décroît cette semaine (+ 9 030 contre + 10 058) alors que le rythme mondial ralentit encore pour la 4^{ème} semaine consécutive (- 17 %). Au Soudan, le nombre de nouveaux cas diminue pour la 2^{ème} semaine consécutive (+ 316 contre + 927). Au Kenya cependant, la situation se détériore après 3 semaines d'amélioration et 1 015 nouveaux cas contre 777 au 31/01. Après 5 semaines d'augmentation, les nouveaux cas hebdomadaires décroissent au Rwanda et atteignent 1 219, contre 2 471 et 1 797 les 2 dernières semaines.
- **Rwanda – Mise en place de nouvelles mesures de restriction d'entrée sur le territoire rwandais.** Alors que le confinement dans la ville de Kigali a laissé place à un couvre-feu sur tout le territoire, le gouvernement a renforcé les restrictions d'entrée dans le pays. A l'arrivée à l'aéroport international de Kigali, les personnes entrant au Rwanda et en transit sont testées et doivent observer une quarantaine de 24 heures dans l'un des hôtels désignés par le gouvernement dans l'attente des résultats. Les voyageurs (hors voyageurs d'affaires restant moins de 7 jours et touristes internationaux prévoyant de visiter les parcs nationaux) doivent ensuite observer une auto-quarantaine de 7 jours à domicile ou à l'hôtel. Au terme de cette quarantaine, les voyageurs devront effectuer un nouveau test. RwandAir a par ailleurs suspendu ses vols vers l'Afrique du Sud et la Zambie en raison de l'apparition des nouveaux variants de la COVID-19.

Points notables d'actualité générale

- **Afrique – Bilan du Sommet de l'Union Africaine (UA) des 6 et 7 février.** Durant le weekend du 6 et 7 février 2021 s'est tenue virtuellement la 34^{ème} Session de l'Assemblée de l'Union Africaine avec pour thème "les Arts, la Culture et l'Héritage". A l'issue de ce sommet, le président de la République Démocratique du Congo a pris officiellement la tête de l'UA pour 1 an – passation qui a eu exceptionnellement lieu en présentiel entre les présidents sud-africains et congolais. Le président de la Commission Moussa Faki Mahamat a été réélu pour 4 ans avec pour vice-présidente Mme Nsanzabaganwa (Rwanda). Le commissaire A. Muchanga sera en charge des portefeuilles « affaires économiques » et « commerce et industrie » récemment fusionnés et devenus le portefeuille du « développement économique, commerce, industrie et exploitation minière ».
- **Tanzanie – Vers une interdiction des fibres plastiques.** Afin de protéger les intérêts de la filière du sisal, où la Tanzanie est le deuxième producteur mondial après le Brésil, le premier ministre tanzanien Kassim Majaliwa a annoncé l'intention du gouvernement de bannir l'utilisation et la production de cordes en fibres plastiques sur le territoire national. Cette annonce fait suite à l'interdiction d'utilisation et de production des sacs en plastiques établie en 2019.

- **Burundi – Dialogue avec l'UE concernant la levée des sanctions.** Le gouvernement burundais et l'Union Européenne ont débuté, mardi 2 février à Bujumburua, des négociations concernant la levée des sanctions budgétaires prises contre le pays au début de la crise de 2015, notamment pour « de graves violations des droits de l'homme ». Pour mémoire, l'UE avait dans un premier temps dirigé ses sanctions contre plusieurs personnalités du régime, dont l'actuel n°2 du gouvernement et ministre de l'intérieur. Puis, en mars 2016, l'UE avait annoncé la suspension de toute aide directe au gouvernement alors que celle-ci était le principal bailleur du pays, avec notamment 430 M€ prévu entre 2016 et 2021.
- **Soudan – Nomination d'un nouveau gouvernement.** Après un premier remaniement intervenu début juillet 2020 qui avait vu le départ de 7 ministres clés, remplacés par leurs numéros 2 respectifs, et la signature des accords de paix début octobre 2020, qui prévoyait la nomination d'un nouveau gouvernement dès novembre, le Premier ministre vient enfin, ce 8 février, d'annoncer la composition du nouveau gouvernement. Comme attendu, le nombre de portefeuilles est passé de 20 à 26, permettant l'intégration de représentants des groupes armés signataires des accords de paix, dont notamment le ministre des finances et de la planification économique, Gibril Ibrahim. Seuls 4 ministres restent à leur poste : Justice, Affaires religieuses, Irrigation et Défense. Si un certain nombre de ministères à caractère économique ont été scindés en deux ou en trois, il convient également de noter la création du ministère chargé de l'investissement et de la coopération internationale.
- **Maurice – PROPARCO vient en soutien aux entreprises en difficulté à hauteur de 50 M€.** La signature d'une convention de financement de 65 M€ a été annoncée le 2 février entre PROPARCO (50 M€, filiale de l'AFD), la banque allemande DEG (15 M€, filiale de la KfW) et la Mauritius Commercial Bank Limited (MCB). Dans un contexte de crise économique, ce prêt vise à octroyer à la MCB de la liquidité supplémentaire afin de faciliter l'accès des entreprises mauriciennes en difficulté à des reports d'échéances, des restructurations, des financements de trésorerie ou des prêts de relance (notamment la reconstitution de stocks).

Actualités agricoles

- **Afrique, ACP – L'AFD et le CIRAD lancent un fonds d'appui aux Indications Géographiques (IG) dans les pays ACP.** Le CIRAD et l'AFD ont lancé un dispositif d'appui aux indications géographiques (IG) dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) sur financements du MEAE et du MEFR. Baptisé « Facilité Indications Géographiques », ce fonds est doté d'une enveloppe de 5 M€ sur la période 2021-2025. Il permettra de soutenir les initiatives portées par des organisations de producteurs, des organismes de propriété intellectuelle, les Etats, les institutions en charge des IG ainsi que les ONG. Au total, le fonds prévoit d'appuyer 8 à 15 projets entre 0,1 et 1M€, sur une période maximale de 36 mois. D'un point de vue technique, les acteurs bénéficieront d'un accompagnement pour l'élaboration de leurs projets ainsi qu'un appui technique ou scientifique de la part du CIRAD et de ses partenaires. D'un point de vue administratif, les projets devront être notamment appuyés par les agences AFD et les postes diplomatiques. Alors que près de 10 000 IG sont reconnues dans le Monde, seules quelques IG sont aujourd'hui enregistrées en Afrique de l'Ouest, Centrale et Australe, mais aucune ne l'est à ce jour en Afrique de l'Est.
- **Kenya – Les roses de la Saint-Valentin à la recherche de fret aérien.** A la veille de la Saint-Valentin, la production et l'exportation de fleurs s'intensifie. Le volume de fret aérien double en général à cette période, passant ainsi à 5 500 T par semaine. La restriction des vols rend compliqué l'acheminement des fleurs à travers le monde et augmente les coûts de fret. Pour renforcer ces capacités, les autorités kenyanes ont autorisé la compagnie Ethiopian Airlines à déployer des cargos supplémentaires sur la ligne Nairobi-Amsterdam et la compagnie Kenya Airways à aménager les cabines de 2 de ses avions de ligne pour servir de cargos auxiliaires. Mais après la COVID-19, c'est la neige qui a fait son apparition en Europe et empêche les derniers atterrissages aux Pays-Bas, plaque tournante de la vente de fleurs en Europe... Le secteur floricole kenyan se remet malgré tout progressivement de cette année 2020 difficile, tirée par une demande de fleurs en croissance depuis le début d'année, et proposant notamment des fleurs sous label commerce équitable. L'emploi dans le secteur aurait ainsi retrouvé, voire dépassé, son niveau pré-crise COVID-19.

- **Kenya – Le pays mise sur la production de semences de pommes de terre.** En décembre, à l'occasion de son assemblée générale, le NPCK (National Potato Council of Kenya), qui regroupe différents acteurs publics et privés de la filière pommes de terre au Kenya, a présenté sa stratégie nationale 2021-2025. Le plan stratégique vise à relever les défis de la filière : développement des variétés et de la production de semences, renforcement de la chaîne de valeur et l'accès aux marchés, amélioration de la gestion post-récolte, de la coordination entre acteurs et de la gestion des données. Une plateforme numérique (Viazisoko) a été mise en place pour faciliter l'accès des agriculteurs aux semences et aux intrants, aux services et aux marchés. Cette semaine, les autorités kenyanes auraient sollicité un financement de 6 MUSD auprès du FIDA pour renforcer la recherche et le développement de nouvelles variétés de pommes de terre et limiter les risques sanitaires liés à l'importation de semences (en provenance essentiellement des Pays-Bas et de Tanzanie). A ce jour, le Kenya produirait 6 700 tonnes de semences par an alors que la demande avoisinerait les 30 000 tonnes. Le Kenya est l'un des principaux producteurs de pommes de terre en Afrique, avec une surface en production de 120 000 ha à ce jour.
- **Sud-Soudan – Subvention de 14 MUSD de la BAD pour l'agriculture.** Le gouvernement sud-soudanais et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé un accord de financement, d'un montant de 14 MUSD, pour la mise en œuvre du projet "Agricultural Markets, Value Addition and Trade Development" (AMVAT) visant à améliorer la productivité agricole et favoriser le développement d'une agriculture commerciale. Ce projet permettra l'installation de 20 centres de regroupement dans les états de l'Equatoria central, oriental et le Jonglei. Ces guichets uniques offriront divers services aux agriculteurs (vulgarisation, accès aux nouvelles technologies, accès au marché, test et certification des produits, aide à la commercialisation, renforcement des compétences, équipement, ...), et devraient toucher 20 000 familles d'agriculteurs. Le projet sera mis en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en collaboration avec le ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.
- **Madagascar – Implantation de douze centres d'approvisionnement d'intrants agricoles dans six régions d'ici 2023.** Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a annoncé le projet d'installation de douze centres d'approvisionnement d'intrants agricoles digitalisés ou « *Dokany mora ho an'ny mpamokatra* » (DMM) dans six régions de Madagascar (Analamanga, Melaky, Atsimo-Atsinana, Anosy, Androy, Alaotra mangoro) d'ici trois ans. Le projet vise une coopération avec le secteur privé pour développer l'accès aux intrants agricoles à prix abordables (engrais, semences, équipements agricoles) aux exploitants ruraux. Il entre dans le cadre du Programme de Développement des filières agricoles inclusives (DEFIS) lancé en 2018 et cofinancé par le FIDA, la BAD, le fonds de l'OPEP et l'Etat malgache.
- **Maurice, Afrique – Phatisa Food Fund 2 rassemble 143 MUSD pour le développement de l'agrobusiness.** La société d'investissement basée à Maurice Phatisa a annoncé le 4 février la clôture du fonds Phatisa Food Fund 2 d'un montant total de 143 MUSD, dédié au développement de la production agroalimentaire dans plusieurs marchés africains, à travers l'appui aux petits exploitants et micro-entrepreneurs. Des investissements seront réalisés sur la chaîne de valeur alimentaire, créant à terme plus de 2000 emplois. Un groupe d'institutions de financement du développement a contribué à hauteur de 82 MUSD dans le fonds, notamment le britannique CDC Group (30 MUSD), le norvégien Norfund (20 MUSD), le finlandais Finnfund (15 MUSD) le canadien FinDev Canada (10 MUSD) et le belge BIO (7 MUSD).
- **Comores – Lancement des travaux de forage au bénéfice de l'agriculture et des populations rurales.** Dans le cadre du projet d'approvisionnement « Eau résiliente au changement climatique » (ER2C) financé par le PNUD d'un montant global de 60 MUSD, des travaux d'aménagements de cinq pistes et le terrassement des zones de forages seront prochainement lancés. L'objectif est de maintenir les capacités d'irrigation en période de sécheresse. Des bassins de rétention, ainsi que des réservoirs écologiques, seront également mis en place pour alimenter les parcelles agricoles isolées des points d'eau.
- **Seychelles – Le secteur de la pêche soumis à des difficultés en raison de la Covid-19.** L'augmentation des prix du fret qui est passé de 3 USD/kg à 7 USD/kg et la nette diminution des pêches affectent sensiblement les exportations de poisson en provenance des Seychelles. La pêche qui est le 2^{ème} pilier de l'économie de l'archipel, après le tourisme, est actuellement une des principales sources de devises étrangères. Les Seychelles ont exporté plus de 6 600 tonnes de poissons et de crustacés en 2019, injectant plus de 13 MUSD dans l'économie du pays, selon des données de l'autorité des pêches des Seychelles (SFA).

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya – Digitalisation du système de certification des semences et de protection des variétés végétales.** Le KEPHIS (Kenya Plant Health Inspectorate Service) a lancé en ce début d'année l'automatisation des procédures de certification des semences et de protection des variétés végétales. Tous les processus liés à la production et la certification des semences seront ainsi traités par voie numérique. Les documents du National Performance Trials (NPT) et du National Variety Release Committee (NVRC) seront également soumis par voie électronique. Inspiré des expériences sud-africaine et zambienne, et soutenu par l'organisation Trade Mark East Africa, le système automatisé devrait notamment permettre d'améliorer à terme les niveaux de conformité des documents, l'efficacité dans la remise des certificats, la récupération des données et des statistiques sur les semences certifiées ainsi que les processus d'exportation et d'importation.
- **Tanzanie – Signature d'un MoU pour le futur complexe portuaire de Zanzibar.** Le 3 février, le gouvernement de Zanzibar a signé un nouveau protocole d'accord (MoU). Ce MoU a été signé avec le groupe Intertorco pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction d'un complexe portuaire et d'une centrale électrique au gaz. Le complexe portuaire comprend un premier port de pêche à Mpigaduri sur l'île Unguja et un second port à Mkoani au sud-ouest de Pemba, la construction d'usines d'assemblage de petits bateaux de pêche, de production de filets de pêche, de traitement et de mise en conserve du poisson, de production d'engrais organiques et l'établissement d'un Institut des sciences de la mer sur l'île Unguja. Ce MoU a été signé en présence du président Mwinyi qui a rappelé l'importance de l'économie bleue pour le développement de l'île. Le groupe Intertorco, basé à Madrid, s'est engagé à investir 6,3 Mds USD à Zanzibar.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*